

# Plan de services en français

2020–2021

Agriculture  
Pêches et Aquaculture



© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2020

Plan de services en français

Ministère de l'Agriculture

Ministère des Pêches et de l'Aquaculture

Avril 2020

ISBN : 978-1-989654-40-8

# Plan de services en français 2020–2021

*Ministère de l'Agriculture*

*Ministère des Pêches et de l'Aquaculture*

*This document is also available in English under the title of: "French-language Services Plan 2020–2021".*

## **Message de la sous-ministre par intérim**

C'est avec plaisir que je présente le plan de services en français de 2020–2021 pour le ministère de l'Agriculture et pour le ministère des Pêches et de l'Aquaculture. La communauté acadienne et francophone est une partie importante de l'industrie de l'agriculture, des pêches et de l'aquaculture de cette province.

Les ministères s'engagent à lui offrir des services de qualité en déployant des efforts pour offrir des documents traduits en français et en participant au programme *Bonjour!*

Les objectifs du ministère de l'Agriculture et du ministère des Pêches et de l'Aquaculture sont de bien mettre en œuvre la *Loi sur les services en français* et son règlement en sensibilisant davantage les gens, en offrant davantage de services en français et en mobilisant la communauté acadienne et francophone. Les ministères sont reconnaissants du soutien qu'apporte l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, et nous espérons trouver des occasions de miser sur le présent plan et d'améliorer notre service.

Loretta Robichaud

## **Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone**

Le plan de services en français des ministères présente les mesures qui seront prises pour améliorer la prestation de services en français à l'intention de la communauté acadienne et francophone. Grâce à ce travail continu, les ministères visent la préservation et l'essor de la communauté acadienne et francophone en Nouvelle-Écosse.

Nous reconnaissons l'importance de la prestation de services en français et nous nous efforçons de remplir nos obligations en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement. Nous croyons que les Néo-Écossais doivent avoir accès à des services gouvernementaux de qualité supérieure en français, et le présent plan démontre notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour atteindre cet objectif, nous travaillons de concert avec d'autres institutions publiques désignées à l'échelle du gouvernement, y compris l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. Nous attachons une grande importance à ce partenariat, car il nous permet de toujours bien comprendre les besoins uniques de la communauté acadienne et francophone de notre province.

Nous encourageons les Néo-Écossais à demander des services en français de leur gouvernement. Nous encourageons aussi les Acadiens et les francophones à se faire entendre en devenant membres des conseils, agences et commissions; les occasions sont annoncées régulièrement par le Bureau du Conseil exécutif. Comme nous continuons de maintenir et d'améliorer nos services en français, nous vous invitons à nous faire part de votre rétroaction sur nos progrès et de vos commentaires et questions en communiquant avec notre coordonnateur des services en français. Si vous souhaitez déposer une plainte officielle au sujet des services en français, veuillez communiquer avec le Bureau de l'ombudsman.

## **Coordonnateur des services en français**

Stacy Bruce

Courriel : [Stacy.Bruce@novascotia.ca](mailto:Stacy.Bruce@novascotia.ca)

Tél. : 902-896-4873

Gestionnaire des politiques et coordonnateur des services en français du ministère de l'Agriculture et du ministère des Pêches et de l'Aquaculture

## **Services offerts en français**

- Plan annuel de services en français
- Organigramme des ministères
- Offre de services par l'entremise du programme *Bonjour!* dans diverses régions de la province
- Rapport du Groupe d'experts sur l'industrie du homard des Maritimes
- Traduction de la marque des produits de la mer de la Nouvelle-Écosse (Nova Scotia Seafood) en français et utilisation de cette marque en France
- Réunions internationales sur les ressources halieutiques qui comprennent Saint-Pierre-et-Miquelon
- Plusieurs publications sur la salubrité des aliments et sur la sensibilisation agricole
- Projets en classe et activités d'apprentissage faisant la promotion de l'agriculture
- Traduction des lignes directrices du Programme d'accélération pour les petites exploitations agricoles
- Offre de tous les documents du gouvernement fédéral

## **Communication en français avec le public**

Le ministère de l'Agriculture et le ministère des Pêches et de l'Aquaculture répondent aux demandes orales et écrites de la communauté acadienne et francophone, des établissements et des entreprises dans la langue de leur choix. Cela comprend des demandes liées aux documents relatifs à la facturation et à l'administration de projets.

Des membres francophones du personnel sont disponibles aux bureaux de Cornwallis, de Yarmouth, de Lunenburg, de Pictou, de Shelburne, de Sydney et de Truro pour offrir des services initiaux en français dans le cadre du programme *Bonjour!* et aider les clients francophones. Au besoin, les ministères font appel aux services de traduction de Communications Nouvelle-Écosse.

Les nouveaux employés des deux ministères reçoivent une formation sur le processus approprié à suivre pour offrir des services aux clients francophones lors de séances régulières d'orientation. Les ministères appuient également l'inscription du personnel aux cours de français offerts par l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie dans le but de renforcer la capacité des deux ministères d'offrir des services en français.

## **Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2019–2020**

- Le coordonnateur des services en français a représenté les ministères dans le cadre des réunions mensuelles du Comité de coordination des services en français.
- Le plan de services en français de 2019–2020 a été publié sur les sites Web des deux ministères.
- Les nouveaux employés ont reçu des renseignements sur les services en français dans le cadre de séances d'orientation offertes par la Commission de la fonction publique.
- Les employés ont reçu des mises à jour sur les services en français à l'échelle du gouvernement, y compris l'atelier *Coup d'œil sur l'Acadie*, le programme *Bonjour!* et les cours de français financés par l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie.
- Les ministères ont contribué au rapport d'étape annuel du gouvernement sur les services en français.

- On a distribué l'épinglette du programme *Bonjour!* aux membres du personnel qui se sont portés volontaires pour offrir des services initiaux en français et participer au programme *Bonjour!*
- Un sondage annuel sur la capacité et le niveau de compétence en français des employés a été mené à l'échelle de la province.
- On a sensibilisé davantage les employés et la haute direction aux exigences prévues par la *Loi sur les services en français* et son règlement.

## **Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2020–2021**

### **Objectif 1 – Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif.**

- Intégrer les services en français au processus de planification ministérielle, s'il y a lieu.
- Appuyer la formation linguistique en français auprès du personnel et explorer les options pour répondre aux défis que pose la formation du personnel en milieu rural.
- La sous-ministre par intérim se fera la championne des services en français et continuera de sensibiliser le personnel aux initiatives gouvernementales pour améliorer la prestation de services à la communauté acadienne et francophone.
- Sensibiliser le personnel grâce aux séances d'orientation pour les nouveaux employés de la sous-ministre par intérim.

### **Objectif 2 – Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.**

- Sensibiliser davantage les employés aux exigences prévues par la *Loi sur les services en français* et son règlement.
- Augmenter l'offre active de services en français aux clients en encourageant le personnel à suivre des cours de français et en améliorant la visibilité et la promotion du programme *Bonjour!*
- Continuer de faire traduire en français les documents pertinents et le contenu des sites Web des ministères.
- Continuer à prendre en considération, lors de l'élaboration de documents de promotion et de programmes de sensibilisation de l'industrie, l'inclusion d'une version en français.

### **Objectif 3 – Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté acadienne et francophone.**

- Viser à répondre aux besoins en matière de services de la communauté acadienne et francophone.
- Pour la mise en œuvre de changements réglementaires, déterminer la portée de la consultation, notamment auprès des membres francophones de l'industrie, et préparer des plans qui en découleront.
- Travailler en étroite collaboration avec l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie pour la mise en œuvre de la *Loi sur les services en français* et de son règlement, y compris l'obtention de conseils sur les consultations publiques et la traduction de documents.

Le ministère de l'Agriculture et le ministère des Pêches et de l'Aquaculture reconnaissent l'importance de la communauté acadienne et francophone et s'engagent à collaborer avec elle pour faire progresser l'industrie de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches dans cette communauté. Ces ministères continueront de consulter l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie et d'obtenir des conseils afin de trouver des façons d'améliorer davantage leur soutien, en augmentant la capacité linguistique en français et en offrant des ressources et des services en français.